



BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE

Le lycée Jean Baptiste de BAUDRE reconduit pour la quatorzième année l'atelier de préparation au **Brevet d'Initiation Aéronautique (B.I.A.)**.

Une réunion d'information se tiendra **vendredi 16 octobre 2020** à 17h, en salle D204 (second étage bâtiment des ateliers).

Comme les années précédentes les cours sont prévus le mardi et le vendredi de 17h à 18h pour permettre aux collégiens qui le souhaitent de suivre la formation. Ces horaires peuvent être modifiés en fonctions de la disponibilité des personnes. La réunion du 16 octobre permettra de les fixer.

C'est un diplôme qui :

- atteste un niveau de culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace ;
- délivré conjointement par le ministère de l'éducation nationale et le ministère chargé de l'aviation civile. Il est donc officiel et reconnu par ces institutions ;
- permet d'avoir des facilités pour l'obtention de bourses attribuées par la Fédération nationale aéronautique (FNA) ou par la Fédération française de vol à voile (FFVV) lorsqu'on souhaite passer par la suite le brevet de base de pilote ou le brevet de vol à voile. Le montant de ces bourses n'est pas négligeable puisqu'il atteint 850 euros.

La formation théorique pour obtenir ce brevet :

- porte sur cinq sujets : **Aérodynamique et mécanique du vol - Connaissance des aéronefs - Météorologie - Navigation, sécurité des vols - Histoire de l'aéronautique et de l'espace** ;

- est assurée conjointement par une personne affiliée à un aéro-club (M. GEORGES Philippe chef instructeur pilote) et un enseignant (M. MIKOLAJEZYK Pascal) ;

- représente une quarantaine d'heures de cours dispensés sur une période de plusieurs mois de l'année scolaire à raison de deux fois une heure par semaine.

- donne généralement l'occasion aux jeunes stagiaires d'effectuer une ou deux visites à l'aéroport d'Agen (aéroclub, école de pilotage AIR WAYS, tour de contrôle, station météo)

- Rencontre avec le club de vol à voile (planeur).

- permet aux jeunes diplômés d'effectuer gratuitement un vol d'initiation dans le cadre de l'aéro-club.

- est entièrement gratuite pour les élèves ;

- ne pourra être mise en place que si le nombre de volontaires est suffisant.



Activités pratiques liées au BIA :

- **L'an passé, les élèves de l'atelier n'ont pas pu bénéficier des activités à l'aéroclub et du pilotage (avec l'instructeur) un avion, la sortie était prévue le mercredi 18 mars (lendemain du confinement général).**

- **Tout de même, le lycée disposant d'un simulateur de vol, les élèves ont pu s'initier au pilotage sur ce système.**

- **Le club de vol à voile d'Agen est prêt à recevoir les élèves pour information sur ces activités et initiation sur leur simulateur.**

L'examen : - a lieu au mois de mai (sauf cette année ou il a été repoussé le 30 septembre) ;

- consiste en 2 H 30 d'épreuves obligatoires écrites sous forme de Q.C.M. (Questionnaire à choix multiples) pour chaque matière citée ci-dessus ;

Pour plus de précision, vous pouvez vous adresser à : Me SECHET Nadia (Proviseure Lycée J.B. de Baudre)
Mme Abadia (Directeur délégué aux formations) (*poste 351*)
M. Mikolajczyk (Enseignant) (*poste 355*)

Merci de diffuser l'information.